# Comité Départemental de Spéléologie de l'Hérault (CDS 34)

Maison Départementale des Sports. 200, avenue du Père Soulas.
34094 Montpellier cedex 5

## COMPTE RENDU REUNION DU 5 MARS 2002

## REUNION DOSSIERS FNDS

Membres du bureau présents : Jean Michel Salmon - Patrick Brunet – Guy Purson – Sylvie Prieur – Boris Martinez - Ingrid Jarrige.

Nombre de dossiers reçus : 12 (CLPA-ASCO-MASC-EVASION-S.C.C-MONTPEYROUX-ALO-GSL-GSUM-SCAL-SCM-GSG) au soir de la réunion.

1. **CDS**
   **Action secrétariat** : projet d'achat de matériel en particulier une imprimante laser haut débit afin de facilité la diffusion des documents (compte rendu, convocation…) –le CDS a 28 clubs et 40 grands électeurs à circulariser - Montant demandé 1 250 euros sur crédit exceptionnel 2001.

   Plan départemental de sites : identification et sécurisation de certaines cavités, projet conjoint avec l'ODSH. Montant demandé 1 430 euros.

2. **CLPA**
   **Action** : renouvellement de matériel dans le cadre d'un partenariat d'entreprises
   Fédérés : 15
   Montant demandé 1500 euros

3. **ASCO**
   **Action** : aides aux initiatives jeunes – achat de matériel
   Fédérés : 27
   Montant demandé : 2744 euros

4. **MASC**
   Action : expédition au Cotiella dans le cadre d'un interclubs
   Fédérés : 10
   Montant demandé : 1500 euros au FNDS – 650 euros au CDS

5. **EVASION**
   **Actions** : insertion des jeunes – expédition en région karstique bretonne !!!!! + la fête des sports
   Fédérés : 12
   Montant demandé : 2 700 euros.

6. **SCC**
   **Action** : Remplacement du groupe électrogène
   Fédérés : 10
   Montant demandé : 762 euros

7. **GSM**
   **Action** : formation aux techniques topographiques (10 jours étalés sur une année)
   Fédérés : 34
   Montant demandé : 1200 euros

8. **ALO**
   **Action** : insertion par l'activité sportive – sur 2 W.E. en été - canyons dans le Caroux
   Fédérés : 17
   Montant demandé : 1300 euros

9. **SCMNE**
   **Action** : Création d'un noyau autonome féminin – participation de 2 licenciés au stage perfectionnement + 1 à la formation initiateur dans l'Hérault.
   Fédérés : 25
   Montant demandé : 785 euros

10. **GERSAM**
    **Action** : Equipement en fixe du troglodyte mignon et réparation d'une perfo et d'un groupe électrogène.
    Fédérés :
    Montant demandé : 640 euros

11. **GSL**
    **Action** : Sport en entreprise, CAT du Caylar – redynamisation de l'équipe d'encadrement
    Fédérés : 18
    Montant demandé : 1560 euros au FNDS – 228 euros au CDS

12. **GSUM**
    **Action** : Sport et entreprise Science de l'eau en milieu souterrain
    Fédérés : 16
    Montant demandé : 366 euros

13. **SCAL**
    Action : Projet de développement sportif sur une année
    Fédérés : 14
    Montant demandé : 1164 euros

14. **SCM**
    **Action** : sport en entreprise 13 journées par an
    **Fédérés** : 17
    Montant demandé 540 euros au FNDS – 152 euros au CDS

15. **GSG**
    **Action** : initiative jeunes –dépollution de l'aven du colon
    **Fédérés** : 9
    Montant demandé au FNDS 400 euros

Nous avons vérifié la cohérence des données, dont l'inexactitude était susceptible d'entraîner un rejet de la demande (nombre de fédérés, mauvais équilibre budgétaire, bien-fondé et cohérence des actions choisies). Dans l'ensemble, tous les projets sont recevables et ont reçu avis favorable du CDS.

Cependant, nous avons noté les anomalies suivantes :

Pour le CLPA, dont le projet est une activité inter entreprise/club, nous regrettons que le sponsor ne participe pas financièrement à l'action.

En ce qui concerne EVASION, l'incongruité du projet rend l'action irrecevable, la Bretagne n'est pas connue comme une région karstique, par conséquent, notre avis est défavorable.

La demande du SCC pour le remplacement de son groupe électrogène reçoit l'accord du CDS, bien que cette demande de remplacement concerne du « pur » matériel. Ce groupe a notamment servi la collectivité lors de nombreux pompages et autres travaux de désobstruction.

Nous rappelons au club de Montpeyroux que, depuis deux ans, le CSR organise pour un coût égal à zéro pour les participants, des stages de topographies souterraines.

Nous signalons au GSG que la dépollution d'une cavité n'est pas directement un projet FNDS bien que celui-ci soit tout à fait recevable.

Dernière limite pour la réception des dossiers FNDS avant envoi de notre avis au CDOS : 8 mars 2002. En conséquence, les derniers dossiers reçus entre la réunion d'aujourd'hui et la date du 08 Mars seront examinés à la volée et incorporés dans le lot.

La délibération finale de la DRJS aura lieue le 29 mars 2002 à la DRJS, avenue du Père Soulas. Un membre du CDS y participera pour défendre notre classement et nos avis sur les dossiers FNDS.

**PROCHAINE REUNION DU CDS 34 LE 23 AVRIL 2002**

**A MONTADY chez FLORENCE 125, rue de Neptune 34310 Montady**